

N° 84-215-X au catalogue
ISBN 978-0-660-26029-7

Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale

Soins de fin de vie, 2012



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2014

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Soins de fin de vie, 2012

Les soins de fin de vie, aussi appelés soins palliatifs, sont les soins dispensés aux personnes qui sont en phase terminale. Les renseignements sur les soins de fin de vie sont tirés de l'Enquête sociale générale sur les soins donnés et reçus de 2012.

En 2012, 13 % des Canadiens (3,7 millions) de 15 ans et plus ont déclaré avoir donné des soins de fin de vie à un membre de la famille ou à un ami, à un moment ou l'autre de leur vie. Ceci peut consister à l'aide avec les soins personnels ou médicaux, l'aide avec le ménage, la préparation des repas, le transport aux rendez-vous médicaux, la gestion des finances, et d'autres types d'aide.

Un nombre estimatif de 621 000 Canadiens, ou 2 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus, ont donné des soins palliatifs au cours de l'année précédente.

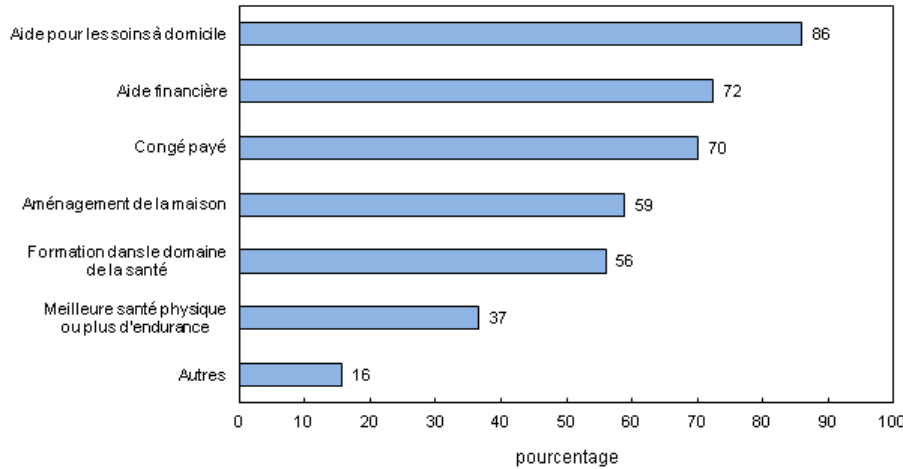
Les soins de fin de vie étaient le plus souvent une réalité pour les quinquagénaires et les sexagénaires, dont un sur cinq a dit avoir dispensé des soins palliatifs à un de ses parents, à son conjoint ou sa conjointe, à un de ses grands-parents, à un autre membre de sa famille ou à un ami. Comme pour la prestation de soins en général, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir apporté leur aide à une personne en phase terminale. Au cours de leur vie, 16 % des femmes ont déclaré l'avoir fait, comparativement à 10 % des hommes.

La prestation des soins de fin de vie se fait parfois au domicile de l'aidant. C'est le cas d'environ un tiers (35 %) des Canadiens qui ont prodigué des soins à un membre de leur famille ou à un ami en phase terminale.

Parmi ceux qui n'ont pas prodigué de soins à domicile, 17 % auraient préféré cette option. Ces aidants ont indiqué un certain nombre de conditions qui auraient pu faciliter la prestation de soins à leur domicile. Au premier rang, il y avait l'aide pour les soins à domicile, dont près de neuf répondants sur dix (86 %) ont dit que ce service leur aurait permis de prodiguer chez eux des soins à un membre de la famille ou à un ami en train de mourir (graphique). Les autres conditions fréquemment citées comprenaient l'aide financière pour couvrir les coûts supplémentaires (72 %) et un congé sans perte de salaire (70 %).



Graphique 1
Près de neuf aidants sur dix ont déclaré que de l'aide pour les soins à domicile aurait facilité la prestation des soins de fin de vie à leur domicile



Note : Inclut les aidants qui auraient préféré dispenser des soins de fin de vie à leur domicile. Les répondants pouvaient indiquer plus d'une condition. C'est pourquoi le total des réponses n'est pas 100 %.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2012.

Un type d'aide disponible est le congé de compassion, qui prévoit jusqu'à huit semaines d'absence d'un travail rémunéré pour prendre soin d'un membre de la famille ou d'un ami gravement malade qui pourrait mourir dans les 26 semaines. Au total, 12 % des Canadiens qui ont prodigué des soins de fin de vie ont pris ce congé. Sur ceux qui ont prodigué des soins de fin de vie au cours des 12 mois précédents, 8 % ont dit avoir pris ce congé.

Les taux de soins de fin de vie étaient semblables à l'échelle du pays, à quelques variations près d'une province à l'autre. On a observé une différence de deux points de pourcentage pour les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui en fait la seule province où une proportion nettement plus élevée de personnes avaient déjà prodigué des soins de fin de vie (15 % contre 13 % dans l'ensemble). Aucune province n'affichait de taux sensiblement plus faibles de soins de fin de vie.

Données

D'autres données de l'Enquête sociale générale sur les soins donnés et reçus sont offertes dans les tableaux CANSIM 114-0001 à 114-0013. Il est possible de consulter d'autres analyses dans les publications suivantes : *Portrait des aidants familiaux, 2012*, *Être aidant familial : quelles sont les conséquences?*, et *Les jeunes Canadiens fournissant des soins*.